



2^{DA} SESSIONE URDINARIA DI U 2022
REUNIONE DI U 24 DI NUVEMBRE DI U 2022

2^{EME} SESSION ORDINAIRE DE 2022
REUNION DU 24 NOVEMBRE 2022

N° 2022/O2/71

Question orale déposée par Chantal PEDINIELLI
Au nom du groupe « Un Soffiu Novu »

OBJET : MARCHES SUR DES COMPETENCES INTERNES.

Monsieur le Président,

En ma qualité de membre de la Commission d'Appel d'Offres, j'ai accès aux marchés divers et variés qui sont passés et ce depuis le 1^{er} janvier 2018 qui a marqué le début de la Collectivité de Corse, en substitution à la région et aux deux départements.

Au fil du temps, je crains de voir se confirmer une tendance qui m'inquiète et me conduit à vous interroger, à savoir le recours croissant à des prestataires extérieurs pour des missions jusque-là exercées en interne, par les agents qui en ont les compétences avec des moyens matériels qui sont à notre disposition. Je pense principalement aux travaux d'entretien des routes.

Cette problématique n'est pas anodine. C'est une question budgétaire bien sûr puisque l'on est en droit de se demander pourquoi payer en externe ce que l'on peut réaliser en interne, mais aussi une question de personnel. Nous savons tous que la fusion a laissé des traces, que le personnel a connu des périodes compliquées et que le décharger de ses prérogatives n'est pas de nature à favoriser la confiance et la responsabilité.

Je vous remercie d'avance, Monsieur le Président, pour les éléments de réponse que vous pourrez apporter pour nous rassurer.